

Éditorial

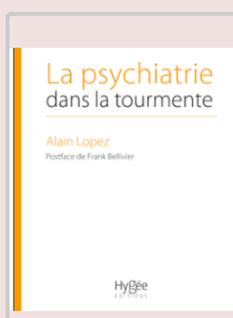
Régulièrement, les dysfonctionnements de l'organisation des soins psychiatriques sont pointés par les médias, les patients et leur entourage ou les professionnels de santé mentale eux-mêmes. Dans ce numéro spécial de "Santé à voix haute-n°68", nous avons rassemblé deux contributions qui témoignent de la vivacité des débats qui traversent la profession, mais aussi des nombreux points de convergence qui existent entre les différents acteurs. Dans une première interview, le **Dr Denis Leguay (photo ci-dessous)**, président de Santé mentale France, délivre un véritable plaidoyer pour promouvoir le "rétablissement", des pratiques aujourd'hui partagées par de nombreux professionnels de santé mentale. La deuxième partie de l'interview du Dr Leguay paraîtra à la mi-janvier.

Alain Lopez, psychiatre et ancien inspecteur général, vient de publier ; "la psychiatrie dans la tourmente", un véritable discours de la méthode, pour mener à bien une réforme de l'organisation des soins psychiatriques.

Enfin, en parcourant les différents rapports récents sur la psychiatrie, nous nous sommes aperçus qu'il y avait un grand déficit de données statistiques élémentaires relatives à la démographie des psychiatres, et à l'offre de soins. Nous avons essayé de combler ce vide, à travers la publication de ce tableau de bord de la psychiatrie 2023. **Donnez-nous votre avis.**



Karoll Petit @santeavoixhaute



Discours de la méthode du Dr Lopez

ans l'ouvrage qui vient de paraître aux éditions Hygiée, "la psychiatrie dans la tourmente, le Dr Alain Lopez, psychiatre et ancien inspecteur général, se livre à un véritable « Discours de la méthode », pour réformer l'organisation des soins psychiatriques.

Avec, en bonus, une « réponse » du Pr Franck Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale. Alain Lopez mobilise les dizaines de rapports déjà parus sur ce sujet pour en extraire les « arcs-boutants » d'une véritable stratégie en santé mentale. [LIRE L'ARTICLE](#)

- La psychiatrie dans la tourmente, Éditions Hygiée, 154 pages, 18 € Lire l'article



Plus de psychiatres libéraux -

Alors que les effectifs de psychiatres hospitaliers reculent, ceux des praticiens libéraux... augmentent ! Et pourtant, les perspectives démographiques des praticiens libéraux ne sont pas bonnes, la moitié d'entre eux étant âgés de 60 ans ou plus.

[Pour en savoir plus : consulter notre Tableau de bord de la psychiatrie](#)

PLFSS, loi Valletoux, AME

En cette fin d'année, le Parlement s'est fortement mobilisé autour des questions de santé.

-Le **PLFSS 2024** a été adopté grâce à l'utilisation de l'article de la constitution qui permet à la cheffe du gouvernement de faire adopter une loi sans vote. La loi n'a pas encore été publiée, des députés de l'opposition ayant déposé un recours devant le Conseil constitutionnel.

-La loi « **Accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels** » a été adoptée par le Parlement, en commission mixte paritaire ([dossier législatif](#)), mais le texte définitif n'a pas encore été publié au Journal officiel. Le texte a été largement amendé par rapport à sa version initiale, et toute mesure coercitive en matière d'installation des professionnels de santé libéraux a été abandonnée.

-Les sénateurs ayant introduit un amendement relatif à l'AME lors de l'examen de **la loi sur l'immigration**, une bataille politique s'est engagée pour inciter les parlementaires à revenir au dispositif initial. Mais, coup de théâtre, les députés ont voté le 11 décembre le rejet préalable du texte de loi, abandonnant toute discussion sur les amendements déposés à l'Assemblée nationale.

Pendant ce temps, Patrick Stefanini et Claude Évin ont remis à la cheffe du gouvernement leur [rapport sur l'AME](#).

Suite au rejet du texte, les parlementaires doivent constituer une nouvelle commission mixte paritaire (assemblée nationale-sénat) qui doit revisiter le projet de loi... et notamment les articles relatifs à l'AME. Si la CMP ne parvenait pas à se mettre d'accord, le texte serait purement et simplement abandonné, a prévenu le chef de l'Etat.

BRÈVES

Réforme de la Recherche. Le chef de l'Etat a installé un Conseil présidentiel de la science qui vise à faire le lien entre l'exécutif et le monde de la recherche ([Communiqué](#)) ([Le Monde](#)). Il donne dix-huit mois aux organismes et aux universités pour « remettre de la clarté » dans le pilotage du monde scientifique.

Hausse marquée des infections sexuellement transmissibles bactériennes en France - Suite aux campagnes de prévention du VIH/sida dans les années 1980-1990, l'incidence de la gonococcie, de la syphilis et des autres infections sexuellement transmissibles (IST) d'origine bactérienne avait chuté dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, dont la France. La fin des années 1990 et le début des années 2000 ont vu une recrudescence des IST, ainsi que la réapparition de certaines jusque-là quasiment éradiquées dans la plupart des pays occidentaux, en lien avec une baisse de l'utilisation des moyens de prévention. ([Le Monde](#)) ([Santé publique France](#))

Dengue : forte augmentation des cas recensés - La phase de surveillance renforcée de la dengue – qui correspond à peu près à la période d'activité du moustique-tigre –, commencée le 1er mai, a pris fin jeudi 30 novembre. Selon [Santé publique France](#), 1 876 cas importés ont été recensés pendant cette période, contre un peu moins de 300 en 2022. L'Ile-de-France a reçu un tiers du total. (D'après [Le Monde](#))

Cette année, le Bangladesh fait face à une véritable épidémie de dengues. Le dérèglement climatique, caractérisé par de longues moussons erratiques et des températures plus élevées, favorise en effet la reproduction des moustiques « Aedes » qui transmettent le virus. Plus de 1 600 décès ont été dénombrés. ([Le Monde](#))

IVG dans la Constitution : La « liberté garantie » aux femmes de recourir à l'avortement figurera dans la loi fondamentale, texte présenté le 24 janvier prochain à l'Assemblée nationale. Ce texte devra recueillir les voix des 3/5 des parlementaires (députés+sénateurs) pour être inscrit dans la constitution. (D'après [Le Monde](#))

Le HCSP explique sa méthode - Pour contribuer à la planification d'une politique de santé, le Haut conseil de santé publique s'appuie sur une [méthodologie](#) inspirée du modèle de Green et Kreuter appelé Precede-Proceed, modèle d'évaluation coût-bénéfice élaboré en 1974.

La première étape est une analyse stratégique systémique des problèmes de santé (Precede), avec la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'action. Le deuxième temps (Proceed), correspond à la mise en œuvre des mesures, leur monitoring et l'évaluation de leurs impacts, qui devrait dans l'idéal être réalisé lors de la mise en œuvre de la SNS et coordonné par un comité de suivi spécifique de la SNS.

[nca](#)).

INNOVATIONS

Certificats de décès renseignés par les infirmiers ! Dans un certain nombre de départements, les médecins ne se déplacent plus pour renseigner le bulletin de décès, préalable au permis d'inhumer. Suite à l'adoption d'un amendement dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2024, les infirmiers pourraient être autorisés dans certains départements à renseigner le bulletin de

décès. Un **décret** vient de paraître précisant les conditions de mise en œuvre de cette mesure (inscription à l'ordre des infirmiers, formation ad hoc...).

Télesurveillance, téléconsultation et télé-expertise : en hausse

Un représentant de la DGOS (Direction générale de l'offre de soins) a présenté mi-novembre les derniers chiffres sur la pratique de la téléconsultation, de la télésurveillance médicale et de la télé-expertise.

La prise en charge par l'assurance maladie des **téléconsultations** s'effectue sous plusieurs conditions (respect du parcours de soins, respect du principe de territorialité et respect d'un seuil maximal de 20% de téléconsultations réalisées par le médecin). Environ "**un million de téléconsultations** sont remboursées par l'assurance maladie chaque mois, dont 80% réalisées en ville par les médecins généralistes.

La prise en charge de droit commun de la **télesurveillance** médicale est autorisée depuis 2018 pour la prise en charge de cinq pathologies : 5 000 patients sont télésurveillés pour insuffisance rénale, 1 500 patients pour insuffisance respiratoire, 5 000 pour le diabète, et 15 450 pour insuffisance cardiaque. Par ailleurs, 135 000 patients porteurs d'une prothèse cardiaque implantable bénéficient d'une télésurveillance.

Enfin, le ministère recense 20 000 actes annuels de **télé-expertise**, qui permettent à un professionnel de santé de solliciter à distance -par messagerie ou tout autre outil sécurisé-, l'avis d'un ou plusieurs professionnels de santé.

([ticpharma](#))

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.

[S'inscrire.](#)

[Désinscription](#)



© 2023 La santé à voix haute